

ÉDITORIAL

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

QU'EST CE QUE L'ORAGEU?

COVID-19: UNE CRISE, UN DÉFI POUR L'ÉDUCATION ET L'EMPLOI

LA DIGITALISATION DES UNIVERSITÉS

LA PROMOTION DE L'EMPLOI

ISSN 2727-0548 N°001 1er Semestre 2020

ÉDITORIAL 01

Lions pour moderniser et dynamiser le secteur de l'enseignement supérieur, concilier formation et développement par des stratégies de création d'emplois et de croissance économique, sont les priorités que poursuit l'Ordre Africain des Grandes Ecoles et Universités (ORAGEU) depuis sa création. De nombreuses réflexions et actions se mènent par l'ORAGEU, ses membres, et les chercheurs qui lui sont affiliés sur ces priorités, et il convient de les diffu-ser à travers un bulletin périodique portant le sceau du Comité scientifique de l'Ordre. C'est dans cet esprit que paraît ce premier numéro du Bulletin scientifique de l'ORAGEU. Celuici s'intéresse spécialement à la crise sanitaire du Covid-19 que nous traversons, et face à laquelle il faudrait fédérer les efforts pour en limiter les conséquences, notamment sur les plans éducatif, social et économique, mais surtout pour proposer des pistes susceptibles de nous offrir un lendemain plus sûr.

Valère KAKAÏ GLELE Président de l'ORAGEU



Homme public béninois, Valère GLELE est fortement impliqué dans les secteurs de l'économie sociale et solidaire. Il a fait de son université UPI-ONM la référence en matière de formation et de diversité. Favorable à la mutualisation des moyens, il a créé l'association Ordre Africain des Grandes Écoles et Universités (ORAGEU) dont l'objectif affiché est de permettre un développement économique et social à partir de la formation pour tous. Son attachement à la condition humaine et au développement des personnes ont incité Valère GLELE à, d'une part, présider des clubs de football national et international, et d'autre part à présider la Commission de l'éducation et des affaires sociales du Conseil Économique et Social du Benin. Il est l'auteur de l'ouvrage « Concilier l'économique et le social par l'éducation », qui explique sa vision de la formation et du développement. Valère GLELE est Commandeur de l'Ordre national du Bénin et Professeur honoraire de l'Université d'Ekaterinburg en Russie.

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le Conseil scientifique de l'ORAGEU a pour rôle essentiel d'étudier des questions qui s'avèrent importantes au regard des vocations de l'Ordre.

PRINCIPALES ATTRIBUTIONS

- Eclairer les choix des instances statutaires de l'ORAGEU;
- Aider à la diffusion des résultats de recherches et stratégies de l'ORAGEU ;
- Accompagner l'ORAGEU et ses membres dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs projets de recherche et de développement ;
- Apporter son éclairage et son accompagnement aux initiatives scientifiques, pédagogiques et de développement aux instances de l'ORAGEU et à ses membres

COMPOSITION



Maître de Conférences Hors Classe à l'Institut Supérieur de Commerce International de Dunkerque (ISCID-CO), Université du Littoral - Côte d'Opale (ULCO), Amen ABIASSI a obtenu un Doctorat ès Sciences de Gestions – Mention très honorable avec félicitations du jury en 1989. Coach universitaire en entrepreneuriat, il soutient de nombreuses initiatives dans le domaine de l'emploi des jeunes et du développement durable.Il est le Président du Conseil d'Administration de l'ONG SHARE-Benin et Directeur Général de l'ISCID-CO.

Président: Amen ABIASSI



Pierre N'GAHANE

Pierre N'Gahane est un universitaire et haut fonctionnaire français d'origine camerounaise. Doyen de la Faculté libre des sciences économiques et de gestion de l'université catholique de Lille de 1996 à 2005, il devient également en 1997 vice-président de l'université, chargé de la recherche (1997-2003) puis des questions de solidarité, de sens et de société (juillet 2003). Concomitamment, il fonde avec quelques amis l'association Initiatives pour le développement en Afrique-Lille (Ideal).Il exerce successivement les fonctions de Préfet des Alpes-de-Haute-Provence, Préfet des Ardennes, Secrétaire général du CIPD, Préfet de la Charente et est Préfet de la Marne depuis le 15 janvier 2020.



Rapporteur : Gilles PICOZZI

Entrepreneur récidiviste, Gilles PICOZZI est fortement impliqué pour soutenir les initiatives tendant à favoriser et développer les actions menées au sein des secteurs qu'il a choisi, l'environnement, la santé, la formation. Il a repris l'établissement français d'enseignement supérieur ENGDE, et en a fait la référence dans son segment en France et à l'international. Passioné par l'entrepreneuriat, il est cofondateur de Parrainer La Croissance, association française dédiée à la croissance des PME en France et à leur internationalisation. Il est le Secrétaire Général de l'ORAGEU, Ordre Africain des Grandes Écoles et Universités qui prône le développement de l'éducation et le développement socio-économique à partir de l'éducation. Gilles PICOZZI a suivi un cursus de formation supérieure en « gestion - finance - audit », et est diplômé de l'université de Paris Dauphine.



Fatiou TOUKOUROU

Professeur titulaire des universités CAMES, Enseignant à la Faculté des sciences et technologies (FAST) de l'Université d'Abomey-Calavi au Bénin, il est spécialisé en microbiologie alimentaire, biotechnologie microbienne, transformation des aliments locaux et dans les activités antimicrobiennes des huiles essentielles. Le professeur Fatiou TOUKOUROU est le Président du Conseil scientifique de l'Université Polytechnique Internationale Obiang Nguéma Mbasogo(UPI-ONM) du Bénin.

QU'EST CE QUE L'ORAGEU



L'Ordre Africain des Grandes Écoles et Universités (ORAGEU) est une organisation créée en mars 2009 et ayant son siège à Paris en France.

CONTEXTE DE LA CRÉATION DE L'ORAGEU

La création de l'ORAGEU est la réponse imaginée par ses précurseurs pour corriger des problèmes liés tant à la formation qu'au développement et qui s'observent en Afrique et dans le monde. Ceux-ci sont essentiellement : L'ina-déquation entre la formation et l'emploi ; La faible compétitivité sur le plan international des diplômes obtenus dans certains systèmes de formation ou certains pays ; La fuite des cerveaux ou des compétences qui se caractérise par l'immigration de la jeunesse vers d'autres pays où l'on pense « qu'il fait mieux-vivre » ; L'accès difficile à l'enseignement supérieur pour les plus dé-munis, du fait du coût relativement élevé des formations universitaires ; La difficulté d'introduire les nouvelles technologies dans l'enseignement ; Le chômage galopant dans le monde et la faible implication des universités, quant aux résolutions pour le résorber ; La difficulté des populations à satis-faire leurs besoins, faute de moyens.

A -L'INADÉQUATION ENTRE LA FORMATION ET L'EMPLOI

Il a été constaté que plus qu'ailleurs, l'Afrique est un continent qui souffre si durement et si gravement de cette inadéquation alors même que formation et emploi devraient être nécessairement complémentaires. En effet, devenue presque culturelle, voire structurelle, cette inadéquation aggrave davantage la situation socio-économique et culturelle des pays en développement. Cette inadéquation se traduit par l'existence d'une pléthore d'offres de formations qui ne débouchent pas sur un emploi durable ou dont les compétences des impétrants ne sont pas souvent recherchées sur le marché du travail.

C-LA FUITE DES CERVEAUX OU DES COMPÉTENCES

Il a été constaté que l'Afrique compte malheureusement parmi les victimes désignées, voire résignées des flux migratoires du sud vers les pays du Nord, surtout des scientifigues, chercheurs, professionnels cadres supérieurs. A cet égard, l'ORAGEU peut assu-rément contribuer, à terme, à aider à la ré-sorption de certains aspects du phénomène, plus particulièrement, ceux liés à des motifs de formation supérieure à valeur ajoutée intellectuelle professionnelle et de la quête d'emplois.

B -LA FAIBLE COMPÉTITIVITÉ SUR LE PLAN INTERNATIONAL DES DIPLOMES OBTENUS DANS CERTAINS SYSTÈMES DE FORMATIONS OU CERTAINS PAYS

Avec les difficultés liées àla mise en œuvre du

LMD, et vu le niveau de qualité de certaines formations qui se révèle insuffisant, de nombreuses universités ne voient pas leurs diplômes reconnus et jugés équivalents à ceux des grandes universités européennes ou nord-américaines. Face à cette inadéquation, il a été décidé d'essayer de trouver des solutions en mettant en œuvre une synergie pédagogique et diplômante entre les universités se traduisant par la création d'une organisation telle que l'ORAGEU qui puisse être en même temps un vecteur institutionnel pouvant servir d'interlocuteur puissant et crédible auprès des pouvoirs publics, des Grandes Écoles et Université de notoriété mondiale ou d'organismes internationaux spécialisés dans domaines de l'enseignement, développement ou de leur financement. Dans optique, **I'ORAGEU** cette constituer un creuset au sein duquel de nombreuses écoles se retrouvent harmonisent leurs formations, sur la base de internationalement normes de qualité une meilleure reconnues pour garantir reconnaissance de leurs diplômes.

D-LE DIFFICILE ACCÈS À LA FORMATION SUPÉRIEURE

Le coût des formations universitaires constituant un frein pour de nombreux jeunes du monde qui pourtant ont l'envie de poursuivre les études, il est nécessaire que le coût de la formation soit ramené à la portée de tous pour favoriser l'éclosion des talents afin de donner des chances égales à toutes les couches sociales pour un développement plus harmonieux et humain. Ce constat a motivé la création de l'ORAGEU qui y apporte des solutions depuis plusieurs années à travers des universités pilotes basées en Afrique.

E- LA DIFFICULTÉ D'INTRODUIRE LES NOUVELLES TECHNOLOGIES DANS L'ENSEIGNEMANT

Notre monde, aujourd'hui très numérisé a permis de faciliter la vie au quotidien, mais les universités n'ont pas encore pleinement adapté leur fonctionnement à ces technologies. Les procédés sont peu numérisés dans de nombreuses universités, peu d'étudiants possèdent des ordinateurs et il est parfois difficile de trouver des enseignants qualifiés, surtout pour les zones universitaires éloignées des zones urbaines. C'est pour cette raison que l'ORAGEU a entrepris de nombreuses initiatives favorisant des formations universitaires plus digitalisées.



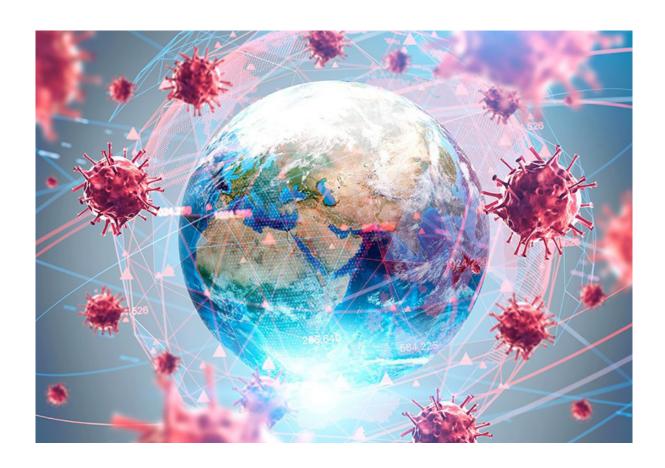
F- LE CHOMAGE

La formation doit déboucher sur un emploi, mais malheureusement, les indicateurs de l'emploi dans de nombreux pays du monde sont critiques. Les universités ont un grand rôle à jouer dans la lutte contre le chômage et c'est cet objectif que l'ORAGEU compte les amener.

G- LA DIFFICULTÉ DES POPULATIONS À STASTIFAIRE LEURS BESOINS

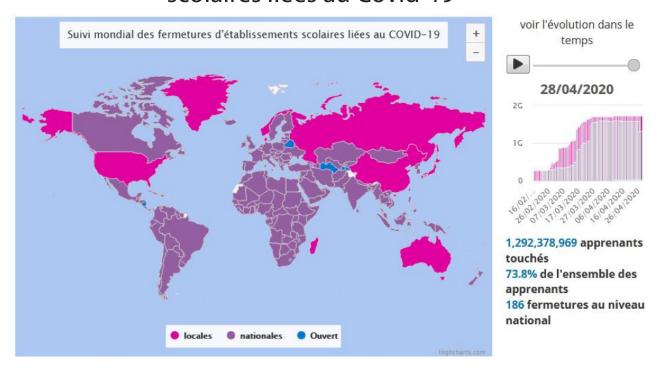
Les êtres humains sont mus par de nombreux besoins qu'ils cherchent à satisfaire. La satisfaction de ceux-ci grâce aux voies solidaires peut booster le développement et participer à la lutte contre le chômage. Il est possible pour les universités d'y trouver le moyen par lequel créer des emplois. C'est pour participer à la correction de ces insuffisances académiques et pour démontrer le potentiel de développement des nations que possèdent les universités et qui, malheureusement n'est pas exploité, que l'ORAGEU est né. Ainsi, dans le contexte du Covid-19 que nous traversons, l'ORAGEU se base sur ses acquis et ses stratégies visant la lutte contre le chômage et la satisfaction des besoins des populations pour apporter des solutions. Pour se faire, il propose notamment un outil qu'il a élaboré et permettant de recenser les besoins non satisfaits ou mal satisfaits d'une ville, d'une région ou d'un pays, et d'en établir une cartographie, afin d'y apporter les solutions appropriées.

COVID-19 : UNE CRISE , UN DÉFI POUR L'ÉDUCATION ET L'EMPLOI



Il aurait été illusoire d'imaginer qu'une crise sanitaire de l'ampleur du Covid-19, ainsi que ses impacts économiques, sociaux, culturels, démographiques, environnementaux, religieux et politiques, aurait épargné le secteur de l'éducation et l'emploi. Sur le plan de l'éducation, un rapport de suivi inquiétant de l'UNESCO montre que près de 1,3 milliards d'apprenants à travers le monde sont touchés par la crise du Covid-19, avec des fermetures nationales qui affectent plus de 90% de la population étudiante mondiale.

Schéma : Suivi mondial des fermetures d'établissements scolaires liées au Covid-19



Suivi mondial des fermetures d'établissements scolaires liées au Covid-19

Sources : UNESCO

■n effet, les gouvernements de 191 pays ont annoncé ou mis en place des mesures de fermeture d'institutions éducatives afin de tenter de contenir la pandémie et plusieurs pays ont procédé à des fermetures localisées pour prévenir ou contenir la propagation du COVID-19. À l'instar de ce que nous avons pu observer lors de précédentes urgences sanitaires, notamment avec les épidémies d'Ebola, « l'impact de Covid-19 sur l'éducation devrait être particulièrement dramatique dans les pays affichant déjà de faibles résultats d'apprentissage, d'importants taux de décrochage scolaire et une résilience limitée aux chocs »,

note-t-on sur un blog de la Banque Mondiale. Dans le même temps, selon les prévisions de l'OIT, les premières estimations indiquent une hausse significative du chômage et du sous-emploi dans le sillage du virus. Sur la base de différents scénarios relatifs à l'impact du COVID-19 sur la croissance du PIB mondial, les estimations préliminaires de l'OIT montrent une augmentation du chômage mondial variant de 5,3 millions à 24,7 millions à partir d'un niveau de référence de 188 millions en 2019. La lutte contre le chômage étant toujours un défi pour les politiques nationales, la crise du Covid-19 justifie davantage l'impératif d'expérimenter nouveaux mécanismes de création d'emplois. C'est ainsi que l'ORAGEU, fidèle à ses objectifs de digitalisation de l'enseignement d'accompagnement à la création d'emplois, propose des solutions dans ces deux domaines pour contribuer à limiter les effets du Covid-19, et au-delà, participer l'amélioration durablement à des systèmes éducatifs de l'Afrique des pays et développement de

manière générale, aussi favoriser la création d'emplois. Bien que les effets de la crise sanitaire que nous traversons soient dramatiques, faudrait penser au lendemain, analyser les défaillances nos systèmes qui ont renforcé les effets indésirables de la crise et trouver des moyens permettant de nous améliorer tout en nous préparant à d'éventuelles futures crises.

LA DIGITALISATION DES UNIVERSITÉS

ncontestablement, la crise actuelle du Covid-19 ouvre la voie à une nouvelle réflexion sur la pratique de l'éducation. La formation à distance est devenue la solution adaptée à la crise. L'UNESCO soutient les pays dans leurs efforts pour atténuer l'impact immédiat des fermetures d'écoles, en particulier pour les communautés plus vulnérables et défavorisées, et pour faciliter la continuité de l'éducation pour tous, grâce à l'apprentissage à distance. De nombreux pays se tournent vers l'apprentissage à distance pour rattraper les heures d'apprentissage perdues (enseignement en ligne à 100 % en Allemagne, Arabie saoudite, Chine, Italie, France ; utilisation des téléphones portables ou de la télévision en Mongolie et au Viet Nam). En plus de l'existence des infrastructures et des capacités de connexion, la maîtrise des outils et des processus par les enseignants et les personnels administratifs est au cœur de la solution d'enseignement à distance (Singapour).

D'autres pays poursuivent l'apprentissage à travers les devoirs à la maison (Liban). En Bulgarie, plus de 800 000 comptes ont été créés pour les enseignants et les parents, tandis que les éditeurs ont été incités à mettre à disposition des manuels et des supports d'apprentissage numériques pour les élèves de la première à la dixième année, sachant que deux chaînes natio-

-nales de télévision diffuseront des programmes éducatifs . A travers ces exemples, l'on constate que les pays riches s'adaptent mieux à l'enseignement à distance, par rapport aux pays les moins développés.



Au niveau de l'enseignement supérieur, la difficulté dans les pays en développement, en Afrique notament, se situe à deux niveaux. Dans un premier temps, les infrastructures de téléphonie permettant d'avoir des connexions internet de bonne qualité n'existent pas toujours, et tous les étudiants ne possèdent pas des ordinateurs personnels. Il faut cependant noter que ces problèmes sont moins récurrents en milieux urbains, car les connexions internet y sont plus stables, et les étudiants, à défaut d'avoir des ordinateurs, disposent gé-néralement de smartphones pouvant leur permettre de suivre des cours à distance. Dans un second temps, le problème qui est le plus commun à l'Afrique et qui ne permet pas aux universités de diffuser des formations à distance, comme le font les universités européennes et américaines, est l'indisponibilité de plateformes de cours en ligne. Rares sont en effet les universités publiques et privées d'Afrique qui possèdent des plateformes de cours à distance. Pourtant, la digitalisation des formations en Afrique apparaît comme un investissement indispensable en vue du renforcement des systèmes académiques pour :

- Limiter les effets des crises sanitaires sur l'éducation ;
- Offrir une alternative de formation pour garantir la sécurité des apprenants et des enseignants en cas d'instabilité ou d'insécurité (les menaces terroristes par exemple) ;
- Limiter les exodes vers les grandes villes et les immigrations vers l'étranger pour raison de formation ;
- Offrir des formations modernes et de qualité, basées sur des outils, des méthodes et des contenus internationalement validés.

Pour toutes ces raisons, il devient urgent de réduire l'écart entre les systèmes éducatifs des pays riches et des pays en développement, pour que ces derniers puissent dans l'urgence s'adapter à la crise du Covid-19 (car nous ignorons quand elle prendra fin), et mieux faire face aux nouvelles situations susceptibles de les affecter négativement.

L'ORAGEU demande une intervention urgente dans ce secteur car, face à cette crise sanitaire, la coopération internationale dans l'éducation et le partage des savoirs sont fondamentaux. Elle est la clé pour construire des sociétés plus fortes et plus résilientes. C'est pourquoi l'ORAGEU propose ainsi son expertise et des initiatives en vue du développement du secteur de l'enseignement supérieur en Afrique.

En considérant que les outils numériques sont aujourd'hui indispensables pour garantir une formation en continu, de qualité et adaptée aux situations de crise, il devient urgent de penser aux mécanismes d'accompagnement des écoles et universités des États en développement, notamment ceux de l'Afrique, en vue de leur dotation en plates-formes de formation E-learning.

A cet effet, l'ORAGEU propose une stratégie portant sur deux volets essentiels. Le premier est l'accompagnement des grandes écoles et universités en vue de leur dotation en plateformes individuelles de cours à distance et d'outils de formation s'appuyant sur les TIC. Le deuxième volet est relatif à la création d'une plateforme africaine dédiée à l'enseignement à distance.

"Contre les menaces mondiales, nous devons consolider les biens publics mondiaux "déclare Audrey Azoulay, Directrice générale de l'UNESCO.

La dotation des grandes écoles et universités africaines en plateformes individuelles

Il existe aujourd'hui dans le monde plusieurs outils permettant d'assurer des formations à distance. Ceux-ci, à ladisposition des étudiants, professeurs et autres intervenants, permettent la diffusion des cours et le suivi pédagogique des étudiants (Learning Management System), des agendas collaboratifs, des classes virtuelles, des bibliothèques numériques, etc.

Bien que quelques rares universités en disposent en Afrique, il est utile de penser à la généralisation de ces nouveaux procédés d'apprentissage sur le continent. C'est ainsi que l'ORAGEU, en combinant des solutions numériques éducatives en logiciels Open source et des solutions payantes, a su développer un modèle de plateforme éducative adapté aux universités africaines. Celle-ci intègre en effet des outils de gestion administrative des établissements, des outils de visioconférence, des outils d'apprentissage, des ressources pédagogiques propres aux établissements, des classes virtuelles, des forums de discussion, etc.

Le défi est ainsi de doter chaque éta-

blissement qui le désire de cette plateforme pédagogique afin de moderniser, par la digitalisation, les modes d'enseignement en Afrique.

Création de la plateforme Afrique Université Numérique (AUN) dédiée à l'enseignement à distance

Doter les universités africaines de plateformes personnalisées leur permettant d'assurer la continuité de l'enseignement par la formation à distance, notamment en situations de crises, est une étape nécessaire à la création de la plateforme Afrique Université Numérique.

Numérique (AUN).

L'idée de la plateforme AUN vient en effet de quelques constats :

- De nombreux étudiants africains désirent s'inscrire dans des universités européennes, américaines ou asiatiques afin de suivre des formations parfois absentes en Afrique et pour décrocher des diplômes internationaux.

Ainsi, des dizaines de milliers d'Africains migrent chaque année vers ces pays pour continuer leurs formations. Beaucoup parmi eux, pour poursuivre ce rêve, font dépenser des sommes relativement élevées à leurs parents (hébergement, transport, restauration, santé, etc.).

Plus nombreux encore sont ceux qui ne réussissent pas à remplir les conditions de sélection ou d'immigration vers lesdits pays, et renoncent simplement à leur objectif.

- Il n'existe pas en Afrique un espace virtuel qui regroupe les universités africaines en vue de mutualiser leurs ressources pour offrir une alternative de formation à portée continentale.
- De nombreux pays disposent de dispositifs numériques regroupant les grandes écoles et universi-tés, ce qui offre une plus grande visibilité à leurs systèmes de formation et une expérience d'apprentissage plus aboutie aux étudiants. Les plateformes COURSERA ou FRANCE UNIVERSITE NUMERIQUE par exemple en sont des illustrations.

C'est ainsi que l'ORAGEU estime qu'il est nécessaire de créer une plateforme africaine de l'enseignement supérieur, qui regroupera les universités africaines et occidentales, afin d'offrir aux africains une formation de qualité et une alternative aux immigrations pour motif académique.

De façon spécifique, AUN est :

- Une plateforme éducative disponible dans trois langues (Français, Anglais et Espagnol).
- Une plateforme qui regroupe des plateformes éducatives des universités publiques et privées d'Afrique, d'Europe, d'Asie et d'Amérique, disposant d'offres de formations en ligne.
- Une plateforme et non une université, qui ne diffuse pas de cours propres, mais met en relation les africains et toute personne désireuse de suivre une formation à distance avec des universités africaines et du monde, qui y délocalisent leurs formations en ligne.
- Une plateforme grâce à laquelle les universités peuvent harmoniser leurs ressources, voir diffuser des contenus communs.
- Une plateforme qui permet de s'inscrire dans n'importe quelle université affiliée dans le monde, de suivre ses cours et d'obtenir ses diplômes.
- Une plateforme qui intègre la Bibliothèque Numérique Africaine (une base d'ouvrages et de contenus multimédias adaptés aux formations africaines) pour un accès facile aux ressources pouvant faciliter la formation et les recherches.

L'on convient généralement qu'une formation en 2020 ne saurait être optimale si elle n'intègre pas des outils digitaux permettant à l'apprenant de limiter les déplacements et d'étudier suivant son rythme. C'est pourquoi l'ORAGEU est prête à collaborer avec toute institution susceptible d'accompagner la mise en œuvre et la généralisation de cette stratégie qu'elle a développée.

LA PROMOTION DE L'EMPLOI



Face à l'épineuse question : « Comment lutter contre le chômage ? », l'ORAGEU propose une solution qui se base sur deux axes clés que sont la cartographie des besoins et la promotion des Projets Communautaires d'Actions Sociales (PCAS).

La cartographie des besoins comme outil de relance des économies et de lutte contre le chômage grâce à des entreprises pertinentes

L'homme cherche des solutions pour combler les manques qu'il ressent dans sa vie. Ceci est d'autant plus vrai que si nous n'avons pas un besoin à satisfaire, si nous ne cherchons pas à avoir une chose que nous n'avons pas encore, notre vie n'aurait plus de sens puisque nous n'aurions plus rien à faire. Bien que la quête des moyens pour la satis-faction des besoins de l'homme soit la force qui le pousse à agir, il convient de constater qu'une grande partie des êtres humains éprouve de nom-breuses difficultés pour y parvenir. Nous sommes malheureux parce que nous avons des désirs que nous n'arrivons pas à combler. Ceci est encore plus critique lorsque ces besoins sont physiologiques ou vitaux. En conséquence, il existe à travers le monde des millions de personnes qui n'arrivent pas à manger à leur faim, qui sont en insécurité alimentaire, qui sont malades et n'ar-rivent pas à se soigner, qui n'arrivent pas accéder à des financements pour démarrer une activité ou pour honorer des engagements, qui n'ont pas où s'abriter, qui ne comment finan-cer savent pas formations ou qui n'ont pas de quoi se déplacer, etc. Ces difficultés, aussi variés que peuvent être les avis quant à leurs origines, notre entendement, selon conséquences du capitalisme sauvage prôné un peu partout dans le monde. Les limites de l'entreprise classique, à la recherche effrénée

du profit, on fait que des millions de personnes à travers le monde sont privées du minimum utile pour une vie décente. Le faible reste faible et sans solutions, ceci simplement par ce qu'il est seul. L'isolation et la dé-sunion sont les raisons qui font que face aux pro-blèmes les plus élémentaires, l'être humain semble sans solutions, alors qu'il aurait fallu penser à leur résolution dans un élan solidaire. Si le capi-talisme a montré ses limites et que même pour certains penseurs, il est appelé à disparaître dans les prochaines décennies, les difficultés du monde aujourd'hui n'amènent-elles pas objectivement à explorer l'alternative sociale et solidaire ?

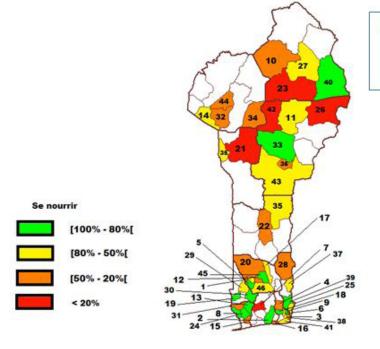
Pour l'ORAGEU, la réponse est sans ambages, la solidarité, l'économie sociale et solidaire est la voie pour sortir le monde des crises qui le secouent et pour favoriser le développement durable car, s'il est vrai que seul, on va plus vite, ensemble, on va plus loin. Il faudrait aujourd'hui pour le monde une économie humaniste qui placerait l'homme au centre de son propre développement puisqu'il est le seul capable d'agir efficacement pour satis-faire ses propres besoins. Il faudrait un modèle économique par lequel les hommes s'unissent partout dans le monde pour trouver des solutions à leurs problèmes communs.

"Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble, comme des idiots "MARTIN LUTHER KING

Loin d'être une solidarité pour s'affranchir d'un oppresseur, il s'agit d'une solidarité pour s'affranchir de la misère, de la faim, de la destruction de notre environnement et du sous-développement. Comment peut-on alors partir de la solidarité pour aboutir à la satisfaction des besoins et au bien-être? C'est ce que propose l'Ordre Africain des Grandes Ecoles et Universités (ORAGEU) à travers son modèle de développement. Ce dernier propose la solidarité par laquelle les pays riches et les pays pauvres peuvent pas-ser afin de venir à bout des problèmes économiques et sociaux auxquels ils sont confrontés, notamment celui du chômage des jeunes. C'est pourquoi l'ORAGEU propose que les initiatives de création d'emplois partent des universités et centres de formations et que celles-ci soient pensées pour combler les besoins de la population qui est appelée à rester solidaire pour les satisfaire.

Le modèle de l'ORAGEU part de l'identification des besoins pour aboutir à la création d'emplois et de richesses pour





Expression du besoin « Se nourrir » au Bénin Cartographie de 2018 réalisée par l'ORAGEU

COMMUNES			
1	ABOMEY	24	HOUEYOGBE
2	ABOMEY-CALAVI	25	IFANGNI
3	ADJARRA	26	KALALE
4	ADJOHOUN	27	KANDI
5	AGBANGNIZOUN	28	KETOU
6	AKPRO-MISSERETE	29	KLOUEKANMEY
7	ALLADA	30	LALO
8	ATHIEME	31	LOKOSSA
9	AVRANKOU	32	NATITINGOU
10	BANIKOARA	33	N-DALI
11	BEMBEREKE	34	OUASSA-PEHUNCO
12	BOHICON	35	OUESSE
13	BOPA	36	PARAKOU
14	BOUKOUMBE	37	POSE
15	COME	38	PORTO-NOVO
16	COTONOU	39	SAKETE
17	COVE	40	SEGBANA
18	DANGBO	41	SEME-PODJI
19	DJAKOTOMEY	42	SINENDE
20	DJIDJA		TCHAOUROU
21	DJOUGOU	44	TOUKOUNTOUNA
	GLAZOUE	45	ZA-KPOTA
23	GOGOUNOU		ZOGBODOMEY

Pour le mettre en œuvre, il est indispensable de déterminer les besoins non satisfaits ou mal satisfaits d'une communauté, principalement le besoin de se former, le besoin de se nourrir, le besoin de se soigner, le besoin de se financer, le besoin de se loger, le besoin de se déplacer, etc...

A chaque besoin, il faut associer un projet dont la finalité sera d'apporter des solutions concrètes et solidaires à tous ceux qui le ressentent et qui ne le satisfont pas aisément. Ainsi, dans le même ordre que les besoins identifiés précédemment, des projets spécifiques sont associés. L'identification des besoins se fera dans tous les pays ciblés. Cependant, s'il est vrai que l'orientation des étudiants vers l'entrepreneuriat constitue une voie très pertinente pour la création d'emplois et le développement de nos nations, il apparaît encore plus évident que la création des entreprises doit obéir au principe d'utilité. En effet, pour que les entreprises prospèrent, il faut qu'elles soient pensées pour satisfaire des besoins réels exprimés par les populations et inscrits dans un plan de lutte contre la pauvreté. C'est ainsi que dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de l'ORAGEU, il est indispensable qu'une étude rigoureuse soit partout menée afin d'identifier les besoins des populations pour orienter le choix des projets dh'treprises vers ces besoins réellement exprimés. Ceci garantit la réussite desdits projets.

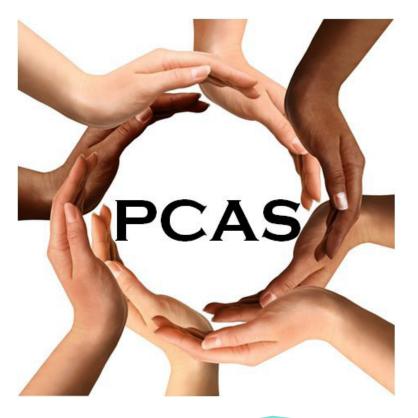
C'est pourquoi l'ORAGEU mettra son expertise au service de la Banque Mondiale, si cette stratégie obtient son adhésion, pour accompagner la réalisation de travaux à l'issue desquelles des cartographies des besoins seront établies par Etat, Région et villes.

A partir de cet outil, le choix d'un projet par l'étudiant s'inscrira effectivement dans la dynamique de résolution des difficultés des populations, garantissant ainsi l'utilité et la pérennité de celui-ci. Ce même outil pourra être mis à la disposition des structures d'aide au financement des initiatives entrepreneuriales, car il servira de canevas d'étude de la pertinence des projets, afin de faciliter leur validation et le choix de leur financement.

Ceci est d'ailleurs plus pertinent dans la mesure où selon l'ORAGEU, la relance de l'activité économique des nations ne devrait pas consister à l'injection de fonds dans des entreprises capitalistes où le profit est le maître-mot. De même, elle ne devrait pas être synonyme de financement de programmes publics budgétivores dont l'efficacité est parfois rare dans les pays en développement. Elle devrait plutôt consister à la création d'entreprises de types nouveaux, basées sur la solidarité, orientées vers le bien-être collectif et favorables à la lutte contre le chômage, car générant de nombreux emplois.

Quels types d'entreprises faut-il alors ? Il s'agit de celles découlant des Projets communautaires d'actions sociales (PCAS)

Les Projets communautaires d'actions sociales (PCAS)



Comment concilier Formation et Emploi a toujours été une préoccupation majeure de l'ORAGEU. C'est dans ce cadre qu'il préconise une orientation entrepreneuriale des universités et des grandes écoles.D'après l'ORAGEU, la résolution du problème du chômage ne peut s'effectuer sans que les étudiants formés dans les grandes écoles et universités ne s'inscrivent dans une dynamique entrepreneuriale. C'est la raison pour laquelle l'ORAGEU a pensé aux Projets Communau-taires d'Actions Sociales (PCAS). Les Projets Communautaires d'Actions Sociales (PCAS) sont des initiatives sociales ayant pour but explicite de créer des emplois en passant par les entités de formation. Les PCAS recouvrent l'ensemble des initiatives économiques dont la finalité principale est sociale ou environnementale, mais surtout concerne la majorité de la population qui désire se regrouper par une mutualisation de leurs fonds afin de satisfaire un besoin social pressant.

Pilotés par les étudiants qui en sont les promoteurs sous la supervision des universités, les PCAS sont des projets de création d'entreprises que conçoivent les étudiants sous forme de projets de recherche.

Les thèmes sont retenus conformément aux besoins fondamentaux, sociaux et environnementaux identifiés sur le marché. Ces projets visent à cibler une communauté et à identifier les besoins non ou mal satisfaits de celle-ci. Il s'agira ensuite de proposer des actions pour les satisfaire, tout en restant dans une logique, non de capitalisme financier, mais d'économie sociale.

Ainsi, les PCAS sont pensés pour deux raisons essentielles.

La première est liée aux difficultés de plus en plus croissantes des étudiants pour trouver des stages académiques ou professionnels, du fait du déséquilibre du ratio nombre de places disponibles en stages sur nombre de demandes de stages ; ce qui se justifie par le nombre d'entreprises limitées, surtout dans les pays en développement. A ceci s'ajoute la faible complémentarité entre les programmes de formation et les contenus des stages proposés dans les entreprises. C'est donc pour corriger ces défaillances qu'ont été créés les PCAS. L'autre raison qui a engendré la conception du PCAS est d'apporter des solutions aux besoins ressentis par la population en vue de la création d'emplois. Ainsi, pour chaque besoin identifié, la stratégie de l'ORAGEU consiste à associer des entreprises qui seront créées par les étudiants dans chaque unité géographique des pays (villages, quartiers, arrondissements, etc.).

C'est en effet de la mise en œuvre de ces PCAS que de nombreux emplois peuvent être générés, tant au niveau des entrepreneurs que des collaborateurs et fournisseurs qui interviennent dans la chaîne de production des biens et services offerts.
L'ORAGEU reste convaincue qu'avec les accompagnements nécessaires, elle saura mettre en œuvre ces stratégies qu'elle a initiées afin de créer de nouveaux emplois.



8-14, Passage de la Main d'Or, 75011 Paris – France www.orageu.org contact.france@orageu.org

Tél: +33 6 31 85 54 71 - +33 6 07 26 63 52 (France) +229 94 53 65 07 (Bénin)